

**METROPOLE DU GRAND PARIS**

**SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS  
DU 10 FEVRIER 2017**

**CM2017/02/10/05 : ACCORD PARTENARIAL ENTRE LA METROPOLE DU GRAND PARIS ET  
L'ADEME 2017-2019**

---

DATE DE LA CONVOCATION : 3 FEVRIER 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA

**ETAIENT PRESENTS** : Eric AZIERE, Marinette BACHE, Denis BADRE, Dominique BAILLY, Catherine BARATTI-ELBAZ, Christiane BARODY-WEISS, Pascal BEAUDET, Patrick BEAUDOUIN, Jacqueline BELHOMME, Zacharia BEN AMAR, Jean-Didier BERTHAULT, Patrice BESSAC, Julie BOILLOT, Jean-Paul BOLUFER, Nicolas BONNET-OULALDJ, Geoffroy BOULARD, Céline BOULAY-ESPERONNIER, Patrick BRAOUEZEC (jusqu'à 10h56 puis représenté par Jean-François VOGUET), Daniel BREUILLER, Galla BRIDIER, Colombe BROSEL, Frédérique CALANDRA, Patrice CALMEJANE, Vincent CAPO-CANELLAS, Gilles CARREZ, Luc CARVOUNAS, Eric CESARI, Régis CHARBONNIER (jusqu'à 11h34 puis représenté par Afaf GABELOTAUD), Jacques CHAUSSAT, Hervé CHEVREAU (jusqu'à 11h25 puis représenté par Jacques JP MARTIN), Yves CONTASSOT, Gérard COSME, Jérôme COUMET (jusqu'à 11h22 puis représenté par Colombe BROSEL), Daniel-Georges COURTOIS, François DAGNAUD, Stéphanie DAUMIN, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Jean-Baptiste DE FROMENT, Marie-Pierre DE LA GONTRIE, Stéphane DE PAOLI (jusqu'à 11h30 puis représenté par Laurent LAFON), Richard DELL'AGNOLA, Tony DI MARTINO, Patrick DOUET, Didier DOUSSET, Julien DUMAINE, Corentin DUPREY, Nathalie FANFANT, Jean-Paul FAURE-SOULET, Rémi FERAUD, Léa FILOCHE, Afaf GABELOTAUD, Bernard GAUDUCHEAU, Jacques GAUTIER, Hervé GICQUEL, Philippe GOUJON, Emmanuel GREGOIRE, Didier GUILLAUME, Daniel GUIRAUD, Michel HERBILLON, Anne HIDALGO (jusqu'à 10h25 puis représentée Bruno JULIARD), Frédéric HOCQUARD, Thierry HODENT, Ivan ITZKOVITCH, Christine JANODET, Bruno JULLIARD, Marie KENNEDY (jusqu'à 11h30 puis représentée par Patrick DOUET), Laurent LAFON, Jean-Christophe LAGARDE, Christine LAVARDE, Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Patrice LECLERC, Françoise LECOUFLE, Catherine LECUYER, Eric LEJOINDRE, Marie-Christine LEMARDELEY, Michel LEPRETRE, Marie-Pierre LIMOGE, Hervé MARSEILLE, Brigitte MARSIGNY, Jacques JP MARTIN, Valérie MAYER-BLIMONT, Eric MELHORN, Virginie MICHEL-PAULSEN, Jean-Louis MISSIKA, Joëlle MOREL, Georges MOTHRON, Gauthier MOUGIN, Rémi MUZEAU, Christophe NAJDOVSKI, Frédéric NICOLAS, Jean-Marc NICOLLE, Pascal NOURY, Patrick OLLIER, Mao PENINO, Gilles POUX, Danièle PREMEL, Robin REDA, Yves REVILLON, Laurent RIVOIRE, André SANTINI, Gilles SAVRY, Jean-Yves SENANT, Sylvie SIMON-DECK, Dominique STOPPA-LYONNET, Anne SOUYRIS, Michel TEULET, Patricia TORDJMAN, Ludovic TORO, Georges URLACHER, Sophie VALLY, François VAUGLIN (jusqu'à 11h20 puis représenté par Eric LEJOINDRE), Alexandre VESPERINI, Jean-François VOGUET

**ETAIENT REPRESENTES :** Dominique ADENOT (représenté par Marie KENNEDY), Manuel AESCHLIMANN (représenté par Geoffroy BOULARD), Sylvie ALTMAN (représentée par Didier GUILLAUME), Marie-Hélène AMIABLE (représentée par Jacqueline BELHOMME), François ASENSI (représenté par Sophie VALLY), Pierre-Christophe BAGUET (représenté par Gauthier MOUGIN), Julien BARGETON (représenté par Jean-Louis MISSIKA), Françoise BAUD (représentée par Patricia TORDJMAN), Jacques BAUDRIER (représenté par Danièle PREMEL), David BELLIARD (représenté par Anne SOUYRIS), Michel BOURGAIN (représenté par Galla BRIDIER), Philippe BOUYSSOU (représenté par Stéphanie DAUMIN), Jean-Jacques BRIDEY (représenté par Luc CARVOUNAS), Jean-Bernard BROS (représenté par Zacharia BEN AMAR), Laurent CATHALA (représenté par Sylvie SIMON-DECK), Raymond CHARRESON (représenté par Jacques CHAUSSAT), Marie-Carole CIUNTU (représentée par Jean-Paul FAURE-SOULET), Thierry DEBARRY (représenté par Patrice CALMEJANE), William DELANNOY (représenté par Ivan ITZKOVITCH), Grégoire DE LA RONCIERE (représenté par Hervé GICQUEL), Marielle DE SARNEZ (représentée par Didier DOUSSET), Patrick DONATH (représenté par André SANTINI), Olivier DOSNE (représenté par Michel HERBILLON), Michel FOURCADE (représenté par Corentin DUPREY), Vincent FRANCHI (représenté par Eric CESARI), Jean-Christophe FROMANTIN (représenté par Marie-Pierre LIMOGE), Jean-Michel GENESTIER (représenté par Jacques GAUTIER), Christophe GIRARD (représenté par Emmanuel GREGOIRE), Nicole GOUETA (représentée par Jean-Paul BOLUFER), Eric GRILLON (représenté par Richard DELL'AGNOLA), Jean-Jacques GUILLET (représenté par Alexandre VESPERINI), Patrick JARRY (représenté par Patrice LECLERC), Halima JEMNI (représentée par François DAGNAUD), Carinne JUSTE (représentée par Pascal BEAUDET), Philippe JUVIN (représenté par Georges MOTHRON), Jean-Claude KENNEDY (représenté par Michel LEPRETRE), Olivier KLEIN (représenté par Jean-Yves LE BOUILLONNEC), Jean-François LAMOUR (représenté par Daniel-Georges COURTOIS), Philippe LAURENT (représenté par Bernard GAUDUCHEAU), François LE CLEC'H (représenté par Hervé MARSEILLE), Jacques MAHEAS (représenté par Daniel GUIRAUD), Claire MAYOLY-FLORENTIN (représenté par Stéphane DE PAOLI), Jean-Charles NEGRE (représenté par Patrice BESSAC), Didier PAILLARD (représenté par Patrick BRAOUEZEC), Carine PETIT (représentée par Léa FILOCHE), Raphaëlle PRIMET (représentée par Nicolas BONNET-OULALDJ), Eric SCHLEGEL (représenté par Ludovic TORO), Jean-Pierre SCHOSTECK (représenté par Jean-Didier BERTHAULT), Georges SIFFREDI (représenté par Dominique BAILLY), Anne TACHENE (représentée par Eric AZIERE), Azzédine TAÏBI (représenté par Gilles POUX), Sylvine THOMASSIN (représentée par Tony DI MARTINO), Yves THOREAU (représenté par Valérie MAYER-BLIMONT), Corinne VALLS (représentée par Catherine BARATTI-ELBAZ), Laurent VASTEL (représenté par Laurent RIVOIRE), Alain VEDERE (représenté par Robin REDA), Pauline VERON (représentée par Marinette BACHE), Dominique VERSINI (représentée par Marie-Christine LEMARDELEY), Jean-Marie VILAIN (représenté par Vincent CAPO-CANELLAS),

**ETAIENT ABSENTS :** Patrick BALKANY, Jean-Pierre BARNAUD, Jacques-Alain BENISTI, Eric BERDOATI, Jean-Didier BERGER, Sylvain BERRIOS, Alain-Bernard BOULANGER, Ian BROSSAT, Christian CAMBON, Philippe DALLIER, Christian DEMUYNCK, Carole DRAI, Christian DUPUY, Yvan FEMEL, Stéphane GATIGNON, Sylvie GERINTE, Jean-Jacques GIANNESINI, Claude GOASGUEN, François HAAB, Sakina HAMID, Marie-Laure HAREL, Eric HELARD, Vincent JEANBRUN, Bertrand KERN, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Franck LE BOHELLEC, Xavier LEMOINE, Séverine MAROUN, Pierre-Yves MARTIN, Fadila MEHAL, Thierry MEIGNEN, Jean-Loup METTON, Anne-Constance

ONGHENA, Philippe PEMEZEC, Marie-Christine SEGUI, Jean-Pierre SPILBAUER, Martine VALLETON

La Métropole du Grand Paris travaille avec l'ADEME depuis sa création dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie.

Afin de poursuivre et d'amplifier cette collaboration, en lien avec la montée en puissance des actions métropolitaines, un accord partenarial entre la Métropole du Grand Paris et la Direction Régionale Ile-de-France de l'ADEME sur la période 2017-2019 a été rédigé. Il doit aussi permettre d'apporter de la visibilité à l'ensemble des acteurs et d'engager des actions innovantes.

Il a pour objectif de définir :

- Les orientations sur les domaines de coopération prévues,
- Les modalités de mise en œuvre,
- Et les modalités de suivi.

L'ADEME pourra ainsi mettre au service de la Métropole son expertise technique, méthodologique et transversale, mais également accorder des soutiens financiers.

Sur la période de 3 ans, cet accord partenarial pourra être complété par des conventions d'application qui fixeront les modalités financières et opérationnelles liées aux projets métropolitains.

Les 3 domaines de coopération qui ont été retenus :

- **Domaine 1 : Ville et territoire durable**  
Les actions de coopération identifiées dans ce domaine sont l'accompagnement du Plan Climat Air Energie de la Métropole et de ses territoires, l'animation d'un réseau territorial, la mise en place d'un Fond Air-Bois et d'actions sur la qualité de l'air, ainsi que des actions transversales « Aménagement – Santé ».
- **Domaine 2 : Transition énergétique**  
Sur ce domaine, les actions identifiées portent sur le déploiement des Points Rénovation Info Service (PRIS-EIE)
- **Domaine 3 : Vers une économie circulaire, sobre en ressource**

Un programme annuel d'action dans le cadre de l'accord partenarial est défini et validé par le comité stratégique, co-présidé par le Président de la Métropole du Grand Paris et de la Directrice Régionale Ile-de-France de l'ADEME. Il est composé d'élus et de représentants de la métropole du Grand Paris et de l'ADEME. Ce comité pourra associer des représentants des territoires de la métropole, des services de l'Etat, et de partenaires.

Il est donc proposé au Conseil de délibérer pour :

- approuver le projet d'accord partenarial entre la métropole du Grand Paris et la Direction Régionale Ile-de-France de l'ADEME pour la période 2017-2019.
- autoriser le Président, et à défaut le Vice-président délégué, à signer les actes administratifs correspondant, et à suivre la bonne exécution de ce partenariat

### LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-11 et L5219-1;

**Vu** l'article 12 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et l'article 59 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

**Vu** le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris ;

**Vu** le projet d'accord partenarial entre la Métropole du Grand Paris et la Direction Régionale Ilede-France de l'ADEME pour la période 2017-2019 ;

**Considérant** la compétence de la Métropole en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

La commission Développement durable et environnement consultée et ayant donné un avis favorable,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le projet d'accord partenarial entre la Métropole du Grand Paris et l'ADEME pour la période 2017-2019.

**AUTORISE** le Président, et à défaut le Vice-président délégué, à signer les actes administratifs correspondant, et à suivre la bonne exécution de ce partenariat.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER  
Député-Maire de Rueil-Malmaison  
Ancien Ministre

